

nombre de seigneurs et une foule de peuple, attirés par cette solennité, s'étaient rassemblés dans une plaine située au confluent de la Saône et du Doubs, au portes de Verdun, pour entendre proclamer la paix du Seigneur (1). Cette cérémonie émouvante s'accomplit avec une pompe et un éclat conforme à la dignité et à la naissance de l'illustre prélat, frère du roi, qui présidait l'assemblée. Plusieurs seigneurs et beaucoup de personnages appartenant à l'ordre équestre (2), adhérèrent immédiatement à la trêve. Ensuite, le vénérable archevêque de Lyon excommunia solennellement les violateurs de la paix et tous ceux qui refuseraient de la jurer dans un délai déterminé (3).

L'époque où l'assemblée de Verdun eut lieu peut se déduire approximativement du nom des évêques qui y assistèrent. Elle est antérieure à l'an 1031, qui fut celui de la mort de plusieurs d'entre eux (4); d'un autre côté, *Helmuin*, évêque d'Autun, ne fut promu à ce siège qu'en 1025, année où il parut au deuxième concile d'Anse qui a dû précéder de quelques années celui de Verdun. Enfin, on remarque parmi les assistants à cette dernière assemblée le prêtre *Uldric*, que l'archevêque Burchard semble qualifier comme son coadjuteur ou son successeur désigné au siège de Lyon (5), lequel lui succéda, en effet, quelques années plus tard. Cette circonstance supposerait que l'archevêque sentait sa fin approcher, lorsqu'il songea à se donner un coadjuteur, et que le concile de Verdun se tint dans les années 1029 ou 1030, qui furent les dernières de sa vie. Quoiqu'il en soit, le vénérable prélat mourut le 12 juin 1031 (6), âgé de

(1) « Audite, christiani, convenientiam pacis Domini. » (*Ibid.*).

(2) « Qui caballarii sunt, et arma secularia portant. » (*Ibid.*).

(3) Burchardus lugdunensis ecclesie archiepiscopus hoc pacis fœdus constituit, etc. Excommunicaverunt qui hanc pacem non tenuerit et non iuraverit. (*Ibid.*).

(4) Entr'autres de Walther ou Gauthier, archevêque de Besançon, décédé le 2 octobre 1031. (Richard, *Hist. du diocèse de Besançon*, t. I, p. 218).

(5) « Interfuit huic concilio *Uldricus* in re honorabilis sacerdos, in spe episcopus venerabilis. » (Apud Chifflet, l. c.).

(6) (*Gall. christ.*, t. IV, p. 80.) Liber obituum Masticon : — Chronol. Ma